

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LE SYNDIC DE COPROPRIETE

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Situer le rôle du syndic dans l'organisation de la copropriété
- Connaître les règles régissant l'activité du syndic immobilier
- Mettre en œuvre les modalités d'exercice de la profession dans la pratique quotidienne
- Identifier les différentes interventions possibles
- Déterminer les réponses et les solutions à apporter

Programme

1^{er} jour

- Définition et structure de la copropriété
- Le champ d'application de la copropriété
- La nature de l'immeuble
- La division par lots
- Les parties privatives et les parties communes
- Le lot de copropriété
- La pluralité des propriétaires
- Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division
- Le syndicat des copropriétaires

2^{ème} jour

- Le fonctionnement de la copropriété
- Les organes de la copropriété
- Les assemblées générales
- Les règles de fonctionnement des assemblées
- Les pouvoirs et les différentes majorités de vote
- Les recours contre les décisions

3^{ème} jour

- Le statut du syndic
- Désignation et révocation du syndic
- Les attributions du syndic
- Les obligations du syndic
- La responsabilité du syndic
- Le conseil syndical, formation et organisation
- La mission du conseil syndical

4^{ème} jour

- Les droits et obligations des copropriétaires par rapport aux lots
- La vente d'un lot
- Les droits et obligations relatifs aux parties privatives
- Les droits et obligations relatifs aux parties communes
- Les charges de copropriété
- Le recouvrement des impayés
- Les procédures

Méthode et techniques pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont principalement expositives, actives et interrogatives.

Public concerné :

Toute personne amenée à exercer en cabinet de syndic de copropriété.

Durée de l'action

4 jours en continu, soit 28 heures

Intervenant

Formateur animateur expérimenté

Coût du stage

2 039.92 € HT par participant

Dates du stage

29 mars au 1^{er} avril 2010

18 au 21 octobre 2010

Toutes nos formations peuvent être réalisées en Intra entreprise, nous contacter pour la planification.